

Déclaration

de conformité pour les produits Ongle24

Nous certifions que tous les produits cosmétiques que nous vendons ont été fabriqués et commercialisés conformément au Règlement Cosmétique Européen 1223/2009.

Nos produits cosmétiques sont tous notifiés sur le portail d'enregistrement européen CPNP (Cosmetic Product Notification Portal).

Une fiche produit détaillée (dite PIF – Product Information File) comprenant une évaluation de la sécurité a été créée pour chacun de ces produits, qui peut être délivrée aux autorités sur demande.

Les composants individuels des produits ainsi que les précautions d'emploi se trouvent sur les produits eux-mêmes ou sur les notices d'information correspondantes.

Nailscamp GmbH, Sarrebruck

